

**DELIBERATION N° 2026-031
DE LA COMMUNE DE REOTIER
Séance du 28 AVRIL 2026**

L'an deux mille vingt-six le mardi 28 avril à 18 h, le Conseil Municipal de la commune de Réotier, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Marcel CANNAT Maire.

Date de la convocation : 17 mars 2026

Nombre de Conseillers :

En exercice : 11

Présents : 9

Votants : 11

Étaient présents : CANNAT Marcel, Eva BOREL, MOURONT Michel, DUC Caroline, CASTELLACCI Marc, GANDELLI Erika, GUIEU Claire, SIBOURD Yvan, FORGET Frédéric.

Pouvoirs de : Mr. LEPEINGLE Patrick à Mr MOURONT Michel
Mme COLLOMB Dominique à Mr FORGET Frédéric

Secrétaire de séance : Michel MOURONT

Objet : Demande de subvention au titre du Produit des Amendes de police 2026 –
Sécurisation des piétons et des véhicules : Panneaux de signalisation flash solaire –
Sécurisation de parkings - Glissières de sécurité.

Monsieur le Maire expose à l'assemblée qu'il convient de réaliser des travaux de mise en sécurité des cheminements piétons sur le territoire de la commune par la pose de panneaux de signalisation, de procéder à l'aménagement de parkings et à la pose de glissières de sécurité.

Le Coût de cette opération s'élève à : 70 000. 00 € HT

Après délibération, le Conseil Municipal : **10 voix Pour – 0 Contre – 0 Abstention.**

Monsieur le Maire ne prend pas part au vote

- **Approuve** l'exposé de Monsieur le Maire,
- **Décide** de solliciter auprès du Conseil Départemental une subvention sur le produit des amendes de police à hauteur de 50 % pour effectuer les travaux mise en sécurité des piétons,
- **Autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces se rapportant à cette affaire.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Le Maire,
Marcel CANNAT



Le secrétaire de séance,
Michel MOURONT,